



Intervention liminaire – Plénière du 07/10/21

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes cher(e)s collègues,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui après tous ces mois où, malgré la séparation, nous avons su créer les liens qui nous ont permis de nous remettre au travail après l'élection du 26 mai.

Notre assemblée s'est recomposée au cours de ces derniers mois. Ainsi 4 de nos collègues ont quitté la seconde assemblée de la région et sa mission de conseil, pour rejoindre la première assemblée et embrasser une nouvelle mission de pilotage et de mise en œuvre des politiques publiques régionales. Il s'agit de Béatrice MOREAU, Dyna PETER-OTT, Jacky DESBROSSE, Michaël WEBER. Je tiens à les remercier pour leur engagement au sein de notre assemblée et leur souhaite pleine réussite dans leur nouvelle fonction.

Je fonde aussi le vœu qu'ils soient de vrais ambassadeurs du rôle du CESER et de l'intérêt d'une collaboration renouvelée entre nos deux assemblées pour le développement de nos territoires régionaux.

Les circonstances de la vie ont conduit également plusieurs de nos membres à choisir d'autres voies. À ceux qui nous ont quittés j'adresse tous mes remerciements. Avec la nouvelle page qui s'ouvre, l'assemblée s'est donc enrichie de 9 nouveaux membres. S'ils ont été accueillis conformément à mon engagement par l'instance des premiers vice-présidents, pour en quelque sorte les introniser en CESER, je tiens à leur souhaiter au nom de vous toutes et tous la bienvenue dans notre assemblée. Soyez assurés qu'ici la parole est libre et destinée, au-delà de nos désaccords, à construire les socles communs de nos analyses et de nos préconisations. La tâche est ardue, la conjoncture actuelle nous oblige, et l'apport de nouvelles énergies ne peut être qu'un plus pour notre assemblée. Je salue donc Marin BARBIER, Laurent BERTRAND, Mélanie BLANDIN, Brigitte BREUIL, Gwenaëlle DESCHLER, Christian GUIRLINGER, Caroline LEMELAND, Christèle MARON-NIVEL et Patrick MASSENET.

Notre rentrée se situe à un moment particulier. Après l'installation de la gouvernance des collectivités régionales et départementales, et à quelques mois des élections nationales aux législatives et à la présidentielle.

Après ces mois de confinement, nous entrons dans une nouvelle période de notre organisation économique et sociale. La crise sanitaire, avec ses réalités multiformes, a révélé le besoin de coopérations différentes, et les initiatives qui ont pris corps dans la réaction à la pandémie l'attestent. Aux côtés des politiques, la société civile organisée a toute sa place dans cette réorganisation.

C'est la raison pour laquelle, en complément des relations de confiance qui sont en train de s'instaurer avec le Conseil régional, élus et services, dans le cadre d'un dialogue qui s'annonce exigeant et constructif de part et d'autre, j'ai consacré ces dernières semaines à la rencontre des présidents des conseils départementaux de notre territoire. La certitude que des collaborations étaient imaginables avec les différents niveaux d'administrations territoriales au sein de la région, se confirme. À mi-parcours des pistes émergent, que ce soit sur les questions de santé, de numérique, des politiques jeunesse, de l'évaluation des politiques publiques, de la prise en compte commune des objectifs de développement durables (ODD). Nous commençons à capitaliser pour de nouvelles formes de travail au plus près des territoires et plus en réactivité.

Éclairer les instances politiques tel est notre rôle. L'ensemble des exécutifs régionaux, départementaux et communaux présents au Congrès des Régions de France, auquel une délégation du CESER Grand Est a participé, ont exprimé une volonté de co-construction d'une République de la confiance entre tous les acteurs politiques et économiques.

Néanmoins, pour réconcilier le politique et le citoyen, il a manqué dans ces tables rondes le maillon de la société civile organisée, et à CESER de France, nous avons alerté à nouveau sur la nécessaire reconnaissance de la place et du rôle des corps intermédiaires et de l'indispensable place que doivent prendre les CESER dans la nouvelle donne politique. En Grand Est, je pense que tout est réuni pour que cette coopération de notre CESER avec l'État, la Région, les départements, les communes, puisse faire figure d'une expérimentation féconde. Nous avons fait le premier pas, à nos partenaires de tout mettre en œuvre pour que cette intention devienne réalité.

Je fais mienne, la déclaration de l'ancien président du CESE, Patrick Bernasconi : « Je suis convaincu que nous atténuerons la défiance qui s'est installée dans nos démocraties en associant nos concitoyens au processus d'élaboration des

décisions publiques. Et les Conseils économiques et sociaux sont un lieu particulièrement adapté pour cela. Car un CESER « est un lieu institutionnel, c'est le trait d'union entre les citoyens et le pouvoirs publics ».

La seconde assemblée est légitime dans sa fonction de laboratoires d'idées et sa mission d'éclairage des politiques publiques. Pour répondre aux enjeux de transformations économiques, de reconstruction du vivre-ensemble, et d'accompagnement du citoyen dans sa réappropriation de son pouvoir d'agir. Le législateur ne s'y trompe pas, puisqu'est prévu dans le projet de loi 3DS, une nouvelle mission pour les CESER, celle de la contribution à la prospective régionale.

Le CESER Grand Est a été clair dans ses 100 propositions, il s'agit de reconstruire ensemble la transformation économique, le vivre-ensemble, le pouvoir d'agir des citoyens, en prenant en compte la préservation de nos biens communs, urgence d'autant plus prégnante que le rapport du GIEC nous le confirme. Même en redoublant d'efforts, même avec des politiques volontaristes, nous ne pourrions atteindre les objectifs de neutralité carbone que les politiques européennes avaient fixées à l'année 2050.

Les politiques publiques du Grand Est en matière de Relance économique sont le fruit d'un travail en commun important entre l'État, la Région, et les acteurs économiques. Sur ce point, les orientations stratégiques et les actions mises en œuvre répondent pour partie à nos 100 propositions. Nous aurions souhaité des engagements supplémentaires sur l'axe « faciliter la relocalisation de la consommation ». De même, si la lutte contre toutes les inégalités est affichée dans les politiques de l'État, un engagement accru s'impose dans les dispositifs mis en œuvre par les différentes collectivités Région, départements, communes. Nous savons, que l'envers de cette reprise de l'activité économique est celle de la montée des inégalités, de l'accroissement de la précarité et de la grande pauvreté.

Il n'est pas possible de dissocier reprise de l'activité économique et reconstruction des solidarités en s'appuyant sur une citoyenneté renouvelée.

Nos travaux doivent être guidés par la protection des droits des femmes et des hommes, notamment la protection des droits sociaux, la promotion des valeurs démocratiques et de l'état de droit, la réalisation des objectifs de développement

durable... Il s'agit de construire de nouvelles solidarités dans un principe d'engagement et de responsabilité démocratiques.

S'il semble y avoir une unanimité de façade concernant la question des solidarités, les actes nous interrogent. J'en veux pour preuve, le renoncement du gouvernement à la loi grand âge et autonomie tant attendue et promise depuis 2018. Dans notre rapport sur le vieillissement adopté il y a tout juste un an, nous plaidions pour une véritable stratégie de l'accompagnement et du financement de la perte d'autonomie liée au grand âge, laquelle est véritablement abandonnée, laissant les collectivités seules face à l'action politique du quotidien.

Dans notre Grand Est, des initiatives fécondes existent. Les rencontres que j'ai organisées ces dernières semaines avec les acteurs politiques, économiques et sociaux des territoires du Grand Est en témoignent. C'est là que notre assemblée prend sens en valorisant leurs initiatives innovantes.

L'attente du Président Rottner à l'égard de la seconde assemblée va dans ce sens. Aller sur les territoires, rencontrer les expériences qui fonctionnent, les analyser, faire des propositions, pour que l'action publique régionale soit véritablement en phase avec les attentes de ses citoyens, et soutiennent leur capacité d'innovation économique, sociale, sociétale et environnementale.

C'est une belle reconnaissance de notre fonction de laboratoire d'idées. Nous avons notre part à faire dans ce cheminement démocratique. Et les travaux qui démarrent depuis mai, s'inscrivent dans cette dynamique :

Sommes-nous prêts à la mise en œuvre de la bioéconomie ? Comment construire les parcours formation/compétences liés aux différentes transitions ? En quoi déployer un mix énergétique réduira la précarité tout en préservant l'environnement ? Quelles solutions pour la mobilité en milieu rural ? Quel accompagnement pour favoriser l'ancrage des jeunes dans nos territoires ? Quelles politiques pour favoriser l'accès aux droits fondamentaux ? C'est une liste non exhaustive des travaux en cours, et je vous en remercie. Ils prouvent que le CESER est au travail.

À quelques mois de la présidence française de l'Union européenne, nous devons saisir cette opportunité pour démontrer le formidable pouvoir d'innovation des citoyens du Grand Est, et replacer notre région au cœur des enjeux européens.

Enfin, je voudrais partager avec vous l'engagement que j'ai pris ces dernières semaines avec les associations de lutte contre la pauvreté : favoriser à travers tous nos travaux la parole des plus fragiles, la prendre en compte pour que notre volonté d'une société inclusive ne se limite pas au dire ensemble mais rejoigne bien notre volonté de faire ensemble.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 7 octobre 2021